



*flora*  
**QUEBECA**

## **Formation botanique : plantes vasculaires à risque**

### **INTRODUCTION**

L'identification et l'inventaire des espèces floristiques menacées, vulnérables (EMV) ou susceptibles d'être ainsi désignées (SDMV) demandent une connaissance et une expérience de terrain que trop peu d'intervenants possèdent à ce jour au Québec. Comme l'inventaire de ces espèces est généralement requis dans les études d'impacts ou dans les demandes de certificats d'autorisation pour divers projets de développement, les professionnels ou les techniciens qui doivent effectuer ce travail se sentent souvent démunis, ne disposant pas d'outils leur indiquant comment procéder de façon adéquate. La prise en compte et la protection de ces espèces sont donc loin d'être assurées, et peuvent même être compromises. Les analystes de dossiers, soit au sein des diverses directions régionales du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) ou du ministère des forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), peuvent aussi bénéficier de cette formation d'appoint. Cette formation créée en 2014 est actualisée (il y a eu plusieurs changements dans les statuts des espèces) et convertie en ligne. Elle est de nouveau offerte en collaboration avec FloraQuebeca et le MELCC.

### **CLIENTÈLE CIBLE**

1. Externe
  - a. Firmes de consultants et les travailleurs autonomes
  - b. Agences et groupements forestiers, MRC, Municipalités
  - c. Universités et organismes de recherche
2. MELCC
  - a. Analystes et contrôleurs
  - b. Répondants régionaux du CDPNQ
  - c. Employé(e)s du service des parcs et des aires protégées
3. MFFP
  - a. Techniciens en charge des inventaires forestiers
  - b. Agents de conservation de la faune
4. Autres ministères provinciaux ou fédéraux
5. Organismes de conservation et organismes sans but lucratif

## OBJECTIFS

La formation comporte quatre objectifs permettant une meilleure prise en compte des espèces floristiques à risque québécoises :

1. Assurer un niveau de compétences adéquat des intervenants qui réalisent des inventaires floristiques.
2. Uniformiser les protocoles et méthodes d'échantillonnages ainsi que les formats de présentation et de transmission des données.
3. Promouvoir la spécialisation et la formation continue des intervenants en offrant différentes formes d'activités : formation théorique, sorties terrain, mentorats.
4. Fournir des outils aux intervenants.
5. Offrir une attestation aux intervenants ayant participé à la formation.

## PRÉALABLE

Le cours est destiné aux différents intervenants qui désirent en apprendre plus sur les plantes rares du Québec, augmenter leur niveau de confiance dans la réalisation d'inventaires et se prévaloir d'une reconnaissance de leurs qualifications. Il est préférable d'avoir complété au moins un cours de taxonomie végétale, de posséder une compréhension de base des termes botaniques, d'être capable d'utiliser une flore et d'avoir déjà réalisé des inventaires floristiques pour profiter au maximum de l'enseignement dispensé. Des notions de géologie, géomorphologie, pédologie, sont aussi des atouts, bien qu'elles ne soient pas essentielles.

## DURÉE (DE 1 À 4 JOURS)

Pour l'atteinte des compétences minimales dans l'inventaire et l'identification des EMVS floristiques, il est recommandé que le participant assiste aux activités suivantes:

1. Cours théoriques en ligne d'une durée de 6 heures (BLOC A).
2. Trois sorties terrain de 1 journée chacune (BLOC B)

## ATTESTATION DE PARTICIPATION

Le Bureau d'écologie appliquée émettra pour chacun des participants, avant le 31 décembre 2021, une attestation confirmant leur participation aux différents volets de la formation. La liste des gens ayant suivi la formation sera remise au MELCC pour que les analystes soient au fait que ces personnes ont suivi la formation et pourraient être aptes à réaliser des inventaires floristiques sur les plantes vasculaires à risque.

## RÈGLES COVID-19

La formation terrain tiendra en compte les mesures en vigueur par la Santé publique. À cet effet, il est possible que de plus petits groupes soient formés et qu'il y ait des exigences pour les participants. Celles-ci seront précisées lors de la confirmation des dates des formations. Les parties théoriques seront offertes en vidéoconférence, sur deux demi-journées (28 et 29 avril 2021).

## COÛT DE LA FORMATION (AVANT TAXES)

Participant	Blocs de formation	Coût
<b>Non étudiant</b>	Théorie (Bloc A)	200\$
	Théorie et pratique (Blocs A et B)	600\$
<b>Étudiant ou membre individuel de FloraQuebeca</b> (des preuves de fréquentation scolaire ou d'adhésion à FloraQuebeca seront demandées)	Théorie (Bloc A)	150\$
	Théorie et pratique (Blocs A et B)	440\$

Le coût de la formation est payable sur réception d'une facture Paypal, qui sera émise après l'inscription. Le paiement doit être fait au nom du Bureau d'écologie appliquée. Des frais d'annulation pour le Bloc B s'appliqueront si aucun avis n'a été donné aux formatrices. Les places seront limitées. Il est possible de faire une facture par organisation. Contactez la responsable :

Audrey Lachance : [formationFQ@coop-ecologie.com](mailto:formationFQ@coop-ecologie.com)

Pour s'inscrire :

- 1) Remplir ce formulaire : <https://forms.gle/uBEnHtJgBb6MFDfUA>

## PLAN DE COURS

### BLOC A: PARTIE THÉORIQUE (Durée approximative de 6 heures)

#### 28 avril 2021, 9h00 à 12h00

1. **Aspects scientifiques** : le centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) et la méthodologie NatureServe, par Vincent Piché, CDPNQ
2. **Aspects légaux** : la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables et un survol de la Loi sur les espèces en péril, par Michèle Dupont-Hébert, MELCC
3. Période de questions et de travail, animée par Audrey Lachance

#### 29 avril 2021, 9h00 à 12h00

4. **Facteurs explicatifs de la rareté des espèces à risque** : un tour d'horizon des habitats et spécificités, par Audrey Lachance
5. **Préparation des inventaires floristiques**, par Marie-Ève Garon-Labrecque

6. **Réalisation d'inventaires**, par Audrey Lachance
7. **Éthique professionnelle**, par Marie-Ève Garon-Labrecque
8. **Période d'échanges**

## **BLOC B : SORTIES DE TERRAIN (Durée approximative de 6 heures/jour)**

Cette partie pratique, nécessaire à l'obtention de compétences minimales, est réalisée avec le support d'une botaniste expérimentée aidant à la recherche et à l'identification des espèces.

Trois sorties obligatoires (en semaine) dans la grande région de Montréal ou de Québec, au sein de différents types d'habitats.

Sortie printanière (mai-juin): érablières, forêts feuillues

Sortie estivale (juin et juillet) : hauts rivages, milieux humides

Sortie estivale tardive (août et septembre) : marais, rivages, estuaire, alvars

**Les dates et les heures précises seront confirmées à chacun des participants après réception d'un nombre suffisant d'inscriptions.**

Après la confirmation de la tenue de la formation, un doodle ou autre forme de sondage sera utilisé pour sélectionner les meilleures dates. Les informations seront communiquées par courriel et un rappel sera envoyé quelques jours avant chacune des journées de formation.